

La lettre d'information aux donateurs



Diocèse de Blois

<http://dons.catholique-blois.net>



Chers amis,

La lecture des Actes des Apôtres a rencontré un franc succès. C'est pourquoi, je m'enhardis à solliciter votre générosité : « la multitude de ceux qui avaient adhéré à la foi avait un seul cœur et une seule âme et personne ne se disait propriétaire de ce qu'il possédait, mais on mettait tout en commun » (Ac. 4,32).

Je vous écris ces lignes un 11 octobre, jour anniversaire du Concile Vatican II et de la publication du Catéchisme de l'église catholique. Ce 11 octobre 2012 marque aussi le début de l'Année de la foi. « Le chrétien ne peut jamais penser que croire est un fait privé. La foi c'est décider d'être avec le Seigneur, pour vivre avec lui » (Porta fidei, 10).

En ce temps d'incertitude économique, l'appel pour « le denier de l'Eglise » que je vous lance, pourrait sembler inconsidéré, s'il ne s'appuyait sur la Parole du Seigneur : « tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit... Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt.22, 37.38).

« La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne » requiert aussi des fonds. Un exemple parmi d'autres, la création d'une maison paroissiale à Vineuil pour animer le nouveau secteur paroissial de Blois Rive-Gauche – la Vallée du Cosson.

Ces dernières années que de réalisations, réussies grâce à vous : à Saint-Aignan, Mondoubleau, Oucques... C'est pourquoi je vous sollicite avec beaucoup d'espérance et en vous exprimant déjà toute ma gratitude pour ce que vous pourrez faire.

Avec mon amitié et l'assurance de ma prière.

† Maurice de Germigny
évêque de Blois



Vous avez déjà fait un don en 2012, reportez-vous à la note en bas des rappels pratiques.

RAPPELS PRATIQUES

Combien donner ?

Le Denier de l'Eglise n'est pas une contribution comme les autres ! C'est la participation volontaire qui matérialise l'engagement des chrétiens pour faire vivre leur Eglise. Traditionnellement il est demandé de participer à hauteur d'une ou deux journées de travail. Mais chacun doit rester libre et donnera selon sa situation et ses possibilités.

Comment donner ?

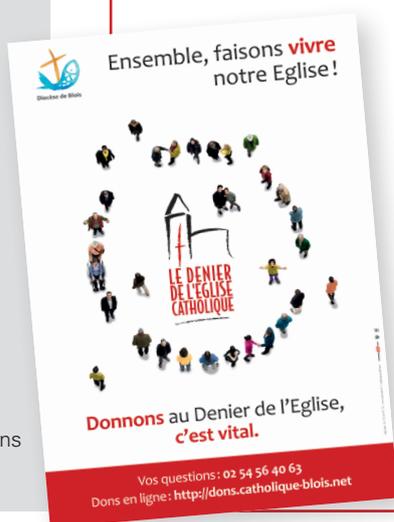
Par chèque à l'ordre de l'**Association diocésaine de Blois**, par prélèvement automatique, ou par carte bancaire sur notre site sécurisé :

<http://dons.catholique-blois.net>

Pour faciliter le traitement, vous devez adresser votre don directement au diocèse accompagné impérativement du bon de participation pré-identifié, au moyen de l'enveloppe jointe. N'oubliez pas de signer votre chèque et d'apporter des précisions au dos du coupon, le cas échéant, (modification d'adresse, don par prélèvement...).

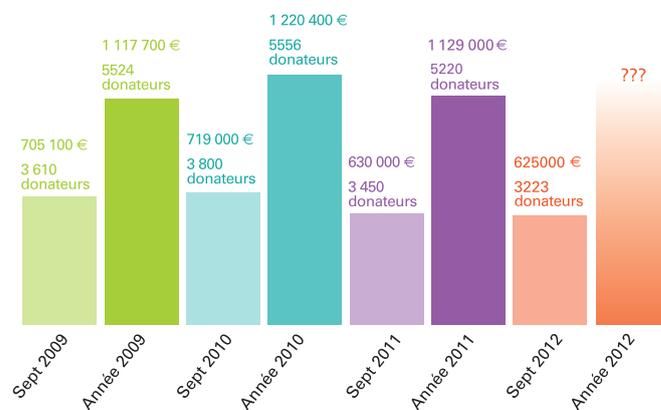
Vous avez déjà donné ? Alors merci de lire ce qui suit :

- Votre don a été enregistré et votre reçu vous sera adressé début février 2013.
- Vous souhaitez effectuer un nouveau don : vous avez la possibilité de le faire jusqu'au 31 décembre 2012.
- Dans la mesure du possible, vos dons seront regroupés sur un seul reçu.



La collecte 2012

Si le résultat global de la collecte 2012 marque un très léger fléchissement par rapport au montant collecté à la même époque l'an dernier, le fait préoccupant demeure la chute spectaculaire du nombre de donateurs. Il passe de 3450 fin septembre 2011 à 3220 fin septembre 2012, soit une perte de plus de 200 donateurs ! Et même si le don moyen continue d'augmenter, ce qui permet de compenser en partie cette perte, la situation ne cesse d'être inquiétante.



À l'heure actuelle, nous avons collecté à peine 55 % du montant prévu dans notre budget annuel !

L'actualité du diocèse en 2012



Accompagner une Eglise diocésaine vivante !

VATICAN II A 50 ANS, « UN CONCILE À DÉCOUVRIR »

L'Eglise de Blois organisera une rencontre le 24 novembre prochain. À cette occasion un colloque réunira Christine Pedotti, François Moog et le Père Jean-Louis Souletie pour une journée de réflexion et de débat. Un guide de lecture sera également édité et proposé à cette occasion.

Et dans le prolongement en 2013...

Diaconia 2013

Le diocèse se mobilisera notamment lors d'un rassemblement national à Lourdes au printemps prochain et dans divers manifestations dans la province de Tours.

Dans le cadre de l'année de la foi, des formations et une série de conférences seront proposées :

- Foi et charité
- foi et éthique
- Foi et vie éternelle.



De haut en bas: Père Jean-Louis Souletie; commémoration de l'anniversaire du Concile Vatican II; livret diocésain des formations.



Aménager nos bâtiments pour mieux répondre aux besoins actuels

Le diocèse de Blois poursuit son programme d'adaptation des locaux, aussi bien ceux qu'il loue que ceux qui lui appartiennent, afin de les rendre conformes aux orientations définies par l'évêque. L'objectif est d'en faire des lieux d'accueil pratiques et conviviaux, capables d'héberger les équipes de prêtres et d'accueillir les activités paroissiales.

À titre d'exemple: la rénovation de l'ensemble immobilier situé à Droué (avec notamment le déménagement du local du Secours catholique et la création d'un espace multifonctions) verra le jour d'ici quelques semaines.

Un autre exemple est la réorganisation des sites diocésains qui se poursuit: la réflexion en vue de créer un point d'appui sur le territoire de Blois-Rive-Gauche devrait aboutir bientôt à une réalisation fonctionnelle.

À ces transformations s'ajoute la nécessité d'acquérir de nouveaux biens immobiliers comme l'ensemble paroissial de La Madeleine à Vendôme.

Au dessus à droite, presbytère de La Madeleine à Vendôme
Ci-contre, le Père Abel Ndoletie devant la salle paroissiale de Droué.

